



Commune de 13890-MOURIES



Point PLU

Compte rendu réunion du 19/04/2016

Objet : Choix du bureau d'études chargé de terminer le PLU et de son cabinet d'avocats

1 – Rappel de l'historique

Par délibération du 26/11/2009, la commune engage la transformation du POS en PLU

La mission est confiée au printemps 2011 au bureau d'études Atelier des Villes et des Territoires

Le PADD est débattu en conseil municipal à la séance du 18/04/2013

Par délibérations du 19/12/2013, le conseil municipal arrête le PLU et tire le bilan de la concertation

Par délibération du 20/08/2015, le conseil municipal retire les délibérations du 19/12/2013 et confirme la reprise et la poursuite des études de transformation du POS en PLU

2 – Constitution du dossier de commande publique en vue de désigner un bureau d'études chargé de la reprise et du suivi de la transformation du POS en PLU

1^{ère} consultation : Marché public du 07/12/2015 – infructueux le 29/12/2015 (0 offre)

2^{ème} consultation : Marché public du 30/12/2015 – infructueux le 14/01/2016 (0 offre)

3^{ème} consultation : Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence du 01/02/2016 – 1 offre reçue le 15/02/2016

3 – Désignation du bureau d'études chargé de la reprise et du suivi de la transformation du POS en PLU

Mandataire : Cabinet d'Urbanisme ADELE SFI (Nîmes)

Sous-traitants : Cabinet d'avocats SCP CGCB et associés (Montpellier)

SPI GRAPHIC – cartographie et reproduction de plans (Mauguio)

Co traitant : Cabinet d'environnement MTDA (Venelles)

Tous les participants à cette réunion donnent leur accord pour retenir le groupement ci-dessus désigné prenant en compte l'accompagnement du cabinet d'avocats tout au long de la procédure.

Une notification du marché sera donc adressée au cabinet ADELE SFI.